Courmangoux

Bulletin municipal n°31

2023

Au cœur de l'orage

Nous sommes au cœur de l'orage
Le monde est en chamboulement
Avouons-le bien franchement
Nous prenons un mauvais virage.

La haine en son acharnement
S'attaque aux humains avec rage
On entend un sourd grondement
Et tout finit par un carnage.

Que la misère ouvre nos yeux
La paix n'est plus qu'une chimère
Qui rend notre existence amère.

Nos blessures sont peu de choses
Défendons une noble cause
Au sein de ce monde oublieux.

Vœux 2024, René-Louis OLIVIER

Légendes photos

Photos pages de couverture

Page 1 :
- Le Piano du Lac à Chevignat
- Bibliothèque : opération Premières Pages
- Le Rendez-vous des Copains
- La fête de la musique

Page 36 :
- Atelier Décorations de Noël

Sommaire

Le mot du Maire, Mireille Mornay 3

Conseil municipal
Commission finances 4
Commission urbanisme 5
Commission voirie 6
Commission bâtiment 7
Commission communication 8
Bibliothèque 10
CCCAS 12
Commission développement durable 14
Carrière 17
Patrimoine 17

Vie associative
Amicale Boules du Revermont 18
L'Envol 20
Les Cavets de la Combette 23
Groupe d'Animation 24
Espace Cheval 27
Pêche Plan d'Eau du Grand Chevalet 28
Anciens combattants 29
ACCA de Courmangoux 30
Don du sang 32
Remplissons les voitures 32

Vie locale
Les Curtimangiens ont du talent 33
Etat civil 34
Renseignements utiles 35

Bulletin municipal de Courmangoux n° 31

Tirage : 300 exemplaires
Directrice de publication : Mireille Mornay, Maire
Responsable de communication : Rachel Guyon
Membres du groupe de travail « Bulletin municipal » : Christophe Klinger - Alain Varvat - Mireille Cayreyre - Marie-Ange Gaillard - Pascal Huart
Conception graphique : Bopsi - Malafretaz

Le mot du maire

Chers résidents de Courmangoux,

En ces temps troublés, où nos valeurs républicaines sont souvent mises à l'épreuve, il est important de se rappeler l'importance de la bienveillance, de la tolérance et de la vigilance. En France, nous avons la chance de bénéficier d'un soutien solide, notre devoir est de savoir l'apprécier.

Avant de partager les réalisations marquantes de l'année 2023, nos pensées se tournent respectueusement vers tous ceux qui ont connu la perte d'un être cher ou qui endurent des épreuves difficiles.

L'équipe municipale reste à votre écoute et s'efforce de travailler pour le bien de tous. Deux nouvelles associations viennent rejoindre celles existantes, il s'agit de l'Alambic des Cavets et le Verger du Clos. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir à la réalisation de leurs activités. De plus, Courmangoux intégre l'amicale des Donneurs de Sang de St Etienne du Bois et la clique est devenue une section des Nuits de Roissiat sous la dénomination : Les Clairons du Mont Myon.

Concernant les travaux, début 2023 a vu la fin des travaux de la rue du Mont Myon avec en prime, l'installation d'une pompe raccordée à un ancien puits, à la disposition de tous.

À la suite de l'achèvement de ce chantier, la rue de la Courbatière a subi des transformations majeures, comprenant des travaux sur le réseau d'assainissement et la réfection de la voirie. Nous aurions aimé avoir les moyens financiers d'enfouir les lignes aériennes, en particulier lorsque nous observons ces magnifiques bâtiments rénovés dans le hameau.

Au clos, nous avons poursuivi les plantations de pommiers et avons érigé une haie, à la fois pour protéger les arbres du vent et favoriser la vie des oiseaux. Un chantier de rénovation de deux logements à l'étage au-dessus de la mairie est en cours, avec l'intention de les proposer à la location avant l'été. N'hésitez pas à contacter la mairie si cela vous intéresse.

Toujours dans l'optique de promouvoir la biodiversité et de lutter contre le réchauffement climatique mais aussi les rodéos, une haie a été créée sur le parking du plan d'eau à Chevignat.

L'année 2024 va débuter par le recensement de la population. Nous envisageons aussi la transition vers un éclairage public à LED plus écologique et nous réfléchissons également à la mise en place d'un espace de jeux pour enfants à Roissiat, d'une voie douce entre Verjon et Roissiat, et plus largement, avec le syndicat de rivière, à remanier notre ruisseau de Courmangoux pour lui redonner son aspect fonctionnel et verdoyant.

Dès début décembre, un peu partout dans notre village, vous avez pu découvrir de belles décorations de Noël réalisées par des bénévoles Curtimangiens.

Vous trouverez dans ce bulletin, les comptes-rendus de chaque commission, de chaque association, de la bibliothèque, et je vous en souhaite une bonne lecture.

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2024 ! Avec toute ma considération,

Mireille Mornay
Maire de Courmangoux

Commission Finances

Les projets d'investissement du mandat se poursuivent selon la prospective financière mise en place en 2020.
Après la réfection de la salle des fêtes (2020) et de la mairie (2022), la rénovation du bâtiment communal s'achèvera avec la réhabilitation de l'étage en deux logements. Ces derniers travaux, engagés en septembre 2023, seront réalisés sans emprunt. Grâce à la rénovation énergétique, cette opération bénéficie de subventions du Conseil Départemental et de l'Etat à travers le Fonds Vert.
Le budget communal intègre, à partir de 2023, le financement de la voirie dont la compétence nous a été rétrocédée par Grand Bourg Agglomération. Les travaux d'entretien réguliers, et les aménagements ou réfections lourdes tels que la traversée de La Courbatière en 2023, sont donc désormais portés par le budget communal, et devront être lissés dans le temps à la hauteur de l'Attribution de Compensation accompagnant le transfert de compétence, soit 73 000 €/an.
Afin de financer les projets, la municipalité veille à maintenir sa capacité d'autofinancement, ce qui passe par la gestion rigoureuse des dépenses (économies d'énergie par exemple, grâce aux rénovations énergétiques) et des recettes de fonctionnement (telles que la production des panneaux photovoltaïques et les futurs loyers des logements). La dernière analyse financière réalisée par la Trésorerie indique un ratio de Capacité d'Autofinancement Nette de 169 €/habitant, pour une moyenne nationale de 106 €/habitant.

Sébastien Chorrier-Collet

Commission urbanisme

La réflexion du Conseil Municipal, après échanges avec les services de l'Etat et de l'urbanisme de Grand Bourg Agglomération, a conduit à mener deux procédures d'urbanisme en 2023 afin d'adapter le Plan Local d'Urbanisme de 2014 :

- Une Modification Simplifiée (n°2) du Règlement du PLU, afin d'adapter certaines dispositions mineures, inadaptées ou obsolètes. Cette procédure a été rédigée par le service Urbanisme de GBA et sera prochainement finalisée.
- Une Révision avec Examen Conjoint pour mettre en conformité le PLU avec les évolutions réglementaires postérieures à son approbation. Cette procédure est en cours de rédaction.

Par ailleurs, les études pour la future exploitation de la Carrière, menées par l'exploitant, se poursuivent. Elles aboutiront à une Révision avec Examen Conjoint emportant mise en conformité du PLU, pour définir la future exploitation de la carrière au-delà de 2027.
Sur l'année 2023, en date de fin octobre, on recense sur la commune : 3 Certificats d'Urbanisme Opérationnel, 1 Permis de Construire, 32 Déclarations Préalables.

Sébastien Chorrier-Collet

Pour rappel concernant tous vos projets de construction ou de modification des constructions, annexes, clôtures, etc… : vous trouverez les renseignements utiles dans le document « QUELLE AUTORISATION, POUR QUELS TRAVAUX ? » sur le site internet communal.
https://www.courmangoux.fr/quelle-autorisation-pour-quels-travaux
Ce document a été réalisé par notre Secrétaire de Mairie, Maryline Begard, qui est également à votre disposition pour vous renseigner sur les démarches.

QUELLE AUTORISATION, POUR QUELS TRAVAUX ?

Pour faire et déposer votre demande d'urbanisme : 3 choix :
Pour une assistance : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221
Pour un envoi dématérialisé : https://portail.siea-sig.fr/sve/#/communesList
Par papier : en Mairie après avoir téléchargé (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319), rempli le formulaire et joint les pièces demandées
Pour toutes questions sur le type de matériaux autorisé, les règles d'implantation et de construction, rendez-vous sur :
https://www.courmangoux.fr/RNU-et-PLU

Toit réfection de toiture, changement de tuile : DP
Aménagement des combles ou autre aménagement en espace d'habitation:
<5 m2 de SP : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
<20 m2 de SP (ou 40 m2 en zone U) : DP
>20 m2 de SP (ou 40 m2 en zone U) : PC et si SP + 150m2 nécessité recours à architecte

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire
SP : Surface Plancher
ES : Emprise au sol

Terrasse non couverte béton ou bois :
Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
Surélevé et emprise au sol (ES) :
<5 m2 : aucune formalité
<20 m2 (ou 40 m2 en extension en zone U) : DP
>20 m2 (ou 40 m2 en extension en zone U) : PC
et si SP + 150m2 nécessité recours à architecte

Panneaux solaires, parabole, velux : DP

Façade, ravalement : DP

Création fenêtre et changement menuiseries extérieures : DP

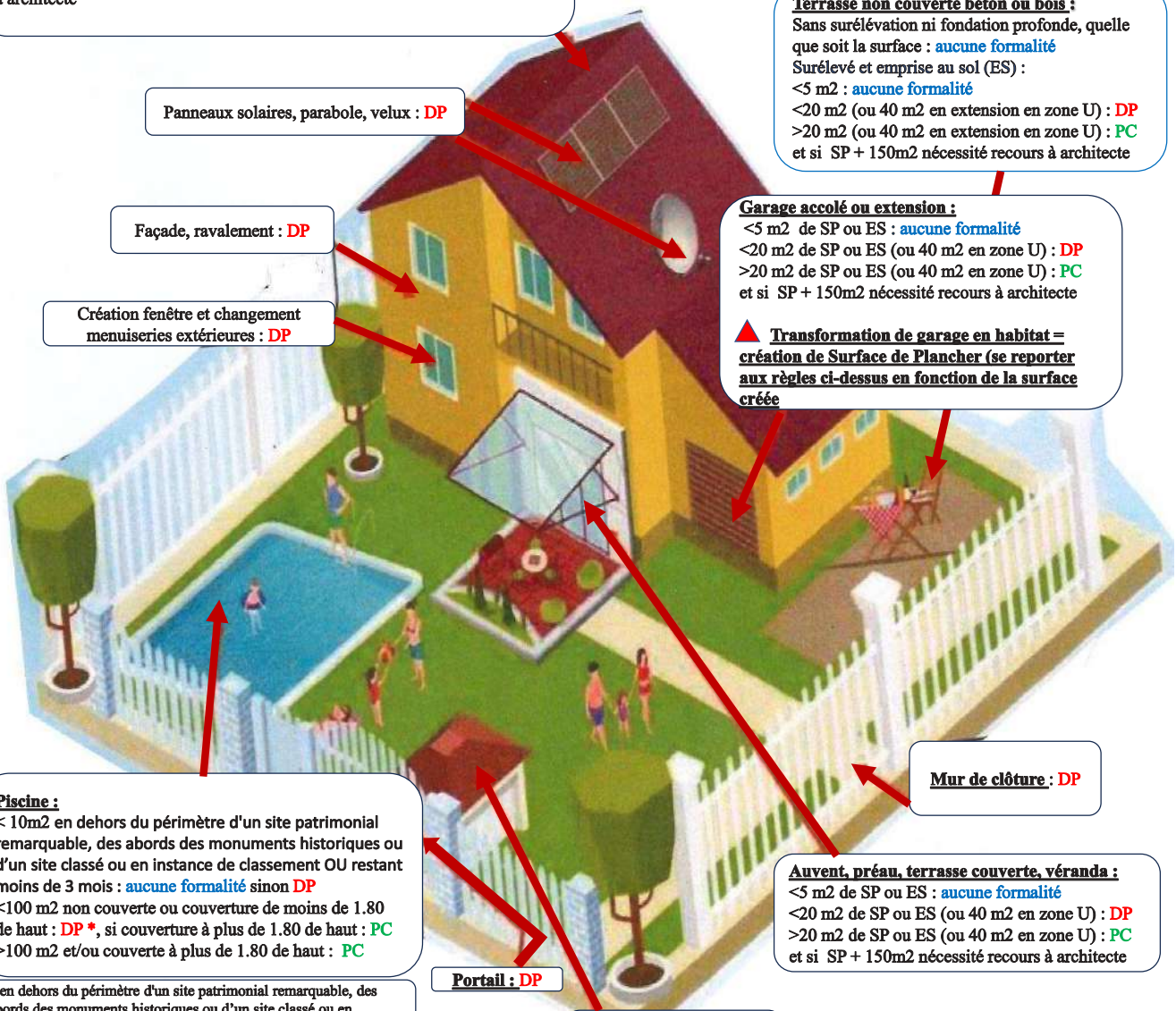

Garage accolé ou extension :
<5 m2 de SP ou ES : aucune formalité
<20 m2 de SP ou ES (ou 40 m2 en zone U) : DP
>20 m2 de SP ou ES (ou 40 m2 en zone U) : PC
et si SP + 150m2 nécessité recours à architecte

▲ **Transformation de garage en habitat = création de Surface de Plancher (se reporter aux règles ci-dessus en fonction de la surface créée**

Piscine :
< 10m2 en dehors du périmètre d'un site patrimonial remarquable, des abords des monuments historiques ou d'un site classé ou en instance de classement OU restant moins de 3 mois : aucune formalité sinon DP
<100 m2 non couverte ou couverture de moins de 1.80 de haut : DP *, si couverture à plus de 1.80 de haut : PC
>100 m2 et/ou couverte à plus de 1.80 de haut : PC

* en dehors du périmètre d'un site patrimonial remarquable, des abords des monuments historiques ou d'un site classé ou en instance de classement sinon PC

Portail : DP

Mur de clôture : DP

Auvent, préau, terrasse couverte, véranda :
<5 m2 de SP ou ES : aucune formalité
<20 m2 de SP ou ES (ou 40 m2 en zone U) : DP
>20 m2 de SP ou ES (ou 40 m2 en zone U) : PC
et si SP + 150m2 nécessité recours à architecte

Cabane, abri de jardin :
<5 m2 : aucune formalité
<20 m2 : DP
>20 m2 : PC

Commission voirie

2023 : une année où le budget voirie avoisine 90 000 €, ce qui représente le double du budget moyen habituel. 2024 sera plus sobre !

La rue du Mont Myon

Les travaux d'assainissement, d'eau potable et pluviale avaient débuté fin août 2022, mais les conditions climatiques de la fin d'année n'avaient pas permis la pose du revêtement final.

A la reprise des beaux jours, fin mars, l'entreprise Colas a réalisé la pose de l'enrobé dans de bonnes conditions. Une zone de rétrécissement, le passage en zone 30 et un cheminement piéton permettront de sécuriser cette rue.

Le marquage au sol et la signalisation sont en cours de finalisation.

La rue de la Courbatière

La remise à neuf du réseau d'eau potable avait déjà été réalisée en 2019 mais pas celui de l'assainissement.

La traversée de la Courbatière étant une voie départementale, une coordination était donc nécessaire pour la réalisation des travaux entre le Département (réfection de la bande de roulement), Grand-Bourg-Agglomération (les réseaux d'assainissements) et les aménagements qui sont à la charge de la commune.

Les travaux des réseaux ont démarré début mai. L'entreprise a rencontré des difficultés de terrassement en raison de nombreuses portions de roches bien compactes. Mais malgré ces difficultés, le planning a été respecté, les aménagements et le revêtement final ont été réalisés avant les congés d'août.

Le marquage au sol et la signalisation sont en cours de finalisation. La traversée sera désormais en zone 30, avec la création d'un rétrécissement côté sud. Côté nord, un rétrécissement naturel entre les maisons contribue à la maîtrise de la vitesse.

Rue de La Courbatière

Deux autres aménagements

ont été réalisés à Chevignat afin de canaliser les eaux pluviales : place de la Chapelle et chemin de Vogelas.

Thierry Dufour

Rue du Mont Myon

Commission bâtiment

Durant ces quatre dernières années, la mairie et toutes les structures annexes ont été rénovées, embellies, mises aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Il restait donc la dernière tranche de travaux avec l'aménagement, au premier étage, de deux appartements. Les appels d'offres ont été lancés et les entreprises retenues ont débuté les travaux en octobre.

L'espace libéré accueillera des logements de type T3 de 50 et 70 m2 dédiés à la location .

Certains travaux, comme l'accès par l'arrière via la passerelle, les réseaux, avaient été anticipés lors de la rénovation de la mairie. Les logements auront chacun 2 chambres, une pièce de vie, salle de bain, WC et un local rangement pour le plus grand.

L'isolation et le chauffage ont été optimisés afin que les logements soient sobres en consommation d'énergie. Une démarche majeure qui permet de consommer mieux sans détériorer le confort de vie et obtenir une aide financière.

Le coût des travaux avoisine 200 000 € moins les subventions, financés par les fonds propres de la commune, donc sans emprunt.

Réunion élus/artisans

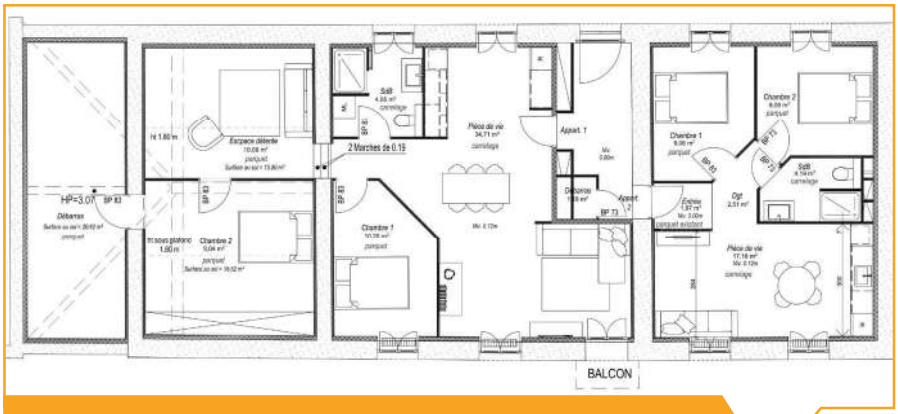

Plan des 2 logements

Les 2 appartements seront mis en location au cours du 2ème trimestre 2024.

Cette dernière phase de travaux mettra un terme à 6 années de chantier réalisé sur l'ensemble du bâtiment.

Ces logements devraient répondre aux attentes des personnes à la recherche de location.

Thierry Dufour

Ex accueil mairie en travaux pour création d'un appartement

Commission communication

Depuis 3 ans, la commune s'est dotée d'un outil digital pour communiquer auprès de la population, permettre une information rapide sur les actualités ou diffuser des alertes dans le but de réduire les supports papier. Il suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone ou tablette. Il est possible de retrouver les annonces sur le site de la commune.

Le Piano du Lac à Chevignat

A Courmangoux, 2023 a été une année riche en spectacles, en animations et manifestations qui ont permis aux habitants de la commune de se retrouver et aux nouveaux de s'intégrer au sein de la vie locale. Vous pourrez en découvrir en feuilletant les pages de la vie associative, mais nous en avons sélectionné d'autres encore ! **Un beau programme divers et varié pour un public qui répond toujours présent**.

Dans le cadre de la **Tournée des Colporteurs**, le spectacle «Sur la touche» avec le clown Picolino a réuni 200 spectateurs à la salle des fêtes.

- **Le Rendez-vous des Copains** avec les Sorties du Cœur 01 rencontre toujours un vif succès auprès des aînés : repas à l'Auberge du Mont Myon, repas et visite du château de Treffort, guinguette à la ferme Bon Repos de Viriat, pique-nique à la salle Piquet de Chevignat en raison de la pluie et repas à La Croisée des Régions à Salavre.
- 53 jeunes savoyards, lauréats du concours national de la Résistance et de la Déportation se sont rendus sur le site du **Grand Brûle**.
- **2 visites organisées par l'Office du Tourisme** : «La carrière à ciel ouvert» et Chevignat, avec de nombreux participants.
- En août, **Le Piano du Lac** investit le plan d'eau de Chevignat dans le cadre des «Vendredis du Revermont». Les berges sont submergées par presque 500 spectateurs.
- Des fêtes des voisins sont organisées et réussies. Dans La Vieille Rue ou Rue du Plan d'Eau, chacun est unanime : à refaire l'année prochaine.
- **«Vis ma vie de forestier»** : une visite dans la forêt de

«Vis ma vie de forestier» à Courmangoux

Visite de Chevignat avec l'Office du Tourisme

La Tribu des Colporteurs

Courmangoux avec Jean-Baptiste Menendez, technicien gestionnaire pour les sylviculteurs et la filière FIBOIS 01 a été suivie par 20 personnes.

- **La Tribu des Colporteurs** s'est à nouveau arrêtée dans notre village avec son spectacle «D'ailleurs, nous sommes d'ici».
- La Capette du Sentier accueille l'**exposition de Jean-Paul Maitre**, auteur-photographe, dans le cadre «D'un atelier à l'autre»
- Une belle réussite pour **la matinée des associations** qui récompense l'investissement des huit associations du village qui ont su animer La Place du Candi, le samedi 7 octobre.

Conseillère numérique

Ludivine Makengo tient une permanence et anime des ateliers chaque premier vendredi du mois à la salle commune depuis le 3 novembre.

Ludivine Makengo, conseillère numérique

Recensement

Evelyne Ecochard, agent recenseur

Il se déroulera du jeudi 18 janvier au samedi 17 février inclus et sera réalisé par Evelyne Ecochard, agent recenseur. Rachel Guyon est nommée coordonnateur communal principal.
Se faire recenser est un acte civique, obligatoire, gratuit, utile à tous et sûr.
Renseignements sur le site : **le-recensement-et-moi.fr**.

Rachel Guyon

Bibliothèque Bernard Clavel

Au cours de l'année 2023, l'équipe de la bibliothèque a eu à cœur de répondre aux attentes de ses lecteurs en proposant des collections renouvelées régulièrement par des emprunts à la bibliothèque départementale, des achats ou en intégrant des dons qui lui sont faits.

A la découverte du compost avec Marie

Le prêt de livres reste l'activité principale de cette structure municipale que vient d'intégrer une nouvelle bibliothécaire bénévole, Françoise, récemment arrivée sur la commune. Le nombre de lecteurs est en forte croissance.

La bibliothèque offre 2000 ouvrages en direction de tous les publics :

- Pour les enfants, des albums destinés aux plus jeunes, des bandes dessinées, mangas, romans et documentaires.
- Pour les adultes et les adolescents, des bandes dessinées, romans, policiers, récits et des documentaires. Des romans en gros caractères sont également mis à disposition.

La bibliothèque se veut accueillante et les usagers ont pu solliciter les membres de l'équipe pour faire part de leurs demandes ou être conseillés dans leur choix.

Cette année, l'équipe des bibliothécaires bénévoles a poursuivi sa volonté de proposer de nombreuses animations tout au long de l'année.

Animation autour de la Switch

Un programme riche et varié à l'attention d'un public jeune mais pas que, grâce à l'intervention de professionnels et au matériel prêté par la bibliothèque départementale :

Une projection du film documentaire «Le Temps des forêts» et une exposition en janvier, suivies le mois suivant d'un atelier «Lire avec le chien» animé par Laurence Pluche et sa fidèle chienne R'Mionne, d'une séance «Raconte-tapis» pour les petits et d'un atelier d'écriture créative pour adultes avec Gaëlle Lanier.

En mars, **la fête du court-métrage** s'est invitée à la bibliothèque sur 2 journées. Une première projection dédiée aux enfants n'a pas connu un réel succès, mais la seconde destinée aux ados et adultes a été appréciée et a permis d'échanger.

Pendant les vacances de Pâques, les enfants ont pu faire un tour du monde en ballon avec Gaëlle et son atelier d'écriture. Et toujours en avril, Philippe Saïz, apiculteur a su capter l'attention de tous avec son exposé sur l'abeille et son environnement.
Continuant dans la diversité, l'équipe avait prévu un après-midi jeu-vidéo en mai, avec Nathan Revillet, conseiller numérique. Des parties endiablées de Mario Kart pour les jeunes pendant que les parents s'essayaient à de nouveaux jeux sur des tablettes.
Avant les vacances, le compost a livré tous ses secrets à un public curieux avec Marie Semon et ses fils.

Tout savoir sur les abeilles avec Philippe Saïz

La traditionnelle opération «Partir en livres» de juillet n'a pas été favorisée par la météo. Un replis à la salle commune a permis aux familles présentes de profiter des animations.
La rentrée s'est faite avec l'opération Premières Pages réunissant 8 familles et «Ce livre est trop petit» a conquis les jeunes bambins de moins de 5 ans.
Vente de livres à l'occasion du forum des associations avec l'accueil d'Hélène Perraud-Boussouar, auteure de polars, suivie de la projection du film documentaire «T'as pas une gueule à foie gras» en novembre.
L'année se terminera avec des jeux en famille (console Switch) et une soirée contes avec Hélène Fara.

Vente de livres d'occasion

Atelier écriture enfants et son tour du monde en ballon

En mai 2023, à l'occasion du centenaire de la naissance de Bernard Clavel, l'équipe a exposé la collection donnée par l'auteur en 2009, à la création de la bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte
- **Le mercredi de 16 h à 18 h sauf vacances scolaires**
- **Le samedi de 10 h à 12 h sauf jours fériés**

Son accès est gratuit et ouvert à tous.

Rachel Guyon

Repas de la municipalité et du CCCAS

Comité consultatif Communal d'Action Sociale (CCCAS)

L'équipe est composée de 10 membres : Mireille Mornay, Rachel Guyon, Sùnniva Boursier, Cécile Chossat, Christophe Klinger (collège d'élus) et Laurence Balmet, Evelyne Ecochard, Monique Gadiollet, Françoise Tournier et Marc Tournier (collège de non- élus).

Cette structure a pour vocation de secourir les personnes et les familles de la commune par des aides financières ponctuelles en cas de difficultés. Les dossiers sont toujours étudiés en lien avec les différents services sociaux du département et en toute confidentialité. Chaque demande doit être adressée à la mairie.

Remise d'un présent aux doyens de la commune

Plusieurs actions ont été menées cette année

- 4 bébés de la commune nés en 2022 ont reçu un bon cadeau de la part du CCCAS à l'occasion de la soirée des vœux.
- En mars, pour sa troisième édition, la collecte au profit de la Banque Alimentaire a bénéficié de la générosité des habitants de Courmangoux. Plus de 100 repas ont pu ainsi être offerts !
- Au cours de l'année, les Curtimangiens inscrits sur le Registre des personnes vul-

Collecte pour la Banque Alimentaire

nérables ont été contactés régulièrement, particulièrement pendant la période de canicule.

- Il est possible de se faire inscrire en mairie en cas de besoin d'assistance.
- Plusieurs demandes d'aides ont été acceptées.

Repas du CCCAS et de la municipalité

80 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour une journée festive et conviviale. Un copieux repas élaboré par l'Auberge du Mont Myon a fait l'unanimité auprès des convives. L'animation s'est déroulée en deux temps : Aurélie Girodon, enfant du pays et Patrick Cornut ont présenté «Une belle robe en chantant», puis avant le dessert, Titou, artiste, musicien et humoriste a pris le relais pour une seconde partie.

Ce déjeuner est l'occasion pour certaines personnes plus ou moins isolées de se retrouver et d'évoquer ensemble de nombreux souvenirs.

Colette Boquillod et Pierrot Tournier, tous deux doyens de la commune, ont reçu un présent remis par les membres du CCCAS.

Colis de fin d'année

Avant Noël, l'équipe du CCCAS a rendu visite aux 18 personnes âgées de plus de 85 ans afin de leur offrir un coffret gourmand.

Renseignement utile

Il faut appeler le 30 01 pour joindre le Centre Départemental de la Solidarité de Bourg/ Croix Blanche (assistante sociale)

Rachel Guyon

Animation avec Aurélie Girodon

Commission Développement Durable et Cadre de vie

Sobriété énergétique

L'extinction nocturne de l'éclairage public, en place sur la commune depuis 2017, a été étendue à la plage horaire 23 h 00 - 6 h 00 fin 2022, ce qui devient progressivement la norme dans les communes voisines.

Sur proposition du SIEA, le Conseil Municipal a décidé du passage du parc des lampadaires publics en lampes à LED, avec un financement à taux bonifié sur une durée de 10 ans. Le remplacement des lampes à sodium permettra une économie d'énergie de plus de 70%, soit 27 000 kWh/an. Un scénario mixte a été retenu, afin de conserver les supports compatibles avec le passage en LED, pour un coût total à charge de la commune de 62 741 € soit 6 246 €/an. Ce coût sera compensé au moins aux deux tiers par les charges d'électricité économisées, voire entièrement compensé si le coût de l'énergie augmente selon les prévisions du SIEA.

La totalité des consommations énergétiques des bâtiments communaux s'élève, sur 12 mois glissants 2022-2023, à environ 19 000 kWh/an, incluant la Salle des Fêtes et la Mairie qui étaient chauffées au fioul avant rénovation en 2020-2022.

Les panneaux photovoltaïques du hangar communal produisent annuellement environ 22 000 kWh.

Fleurissement et embellissement

En 2023, l'adaptation du fleurissement a été poursuivie. La butte à l'arrière de la Mairie a été en partie enherbée et plantée de vivaces.

L'arrosage de l'année 2023 a été réalisé uniquement par récupération d'eaux de toiture, via les citernes installées au garage communal.

L'équipe municipale, aidée et encadrée bénévolement par Quentin Perret, riverain, a mis en place un aménagement avec une platebande et des arbres sur le parking du Plan d'Eau à Chevignat. Cela permettra d'organiser le stationnement, de limiter les nuisances de type « rodéo » et de créer un îlot limitant l'échauffement de cette grande surface minérale.

Pour les illuminations de Noël, les traditionnels sapins sont cette année remplacés par des décorations réalisées à partir de bois, palettes et objets recyclés. Christine Dubujet et Christine Hermant ont organisé et animé un atelier de confection de ces décorations, avec beaucoup d'imagination et d'huile de coude pour créer de jolis décors. Les guirlandes lumineuses, réduites en 2022 lors de l'épisode de tension énergétique, sont conservées à l'identiques en 2023, pour la mise en valeur des décors.

Création d'une haie sur le parking de Chevignat

Marathon de la biodiversité

Cette action, portée par Grand Bourg Agglomération et financée par l'Agence de l'Eau, vise à planter 42 km de haies et créer ou réhabiliter 42 mares. La commune s'est positionnée pour deux projets qui seront examinés courant 2024, en vue d'être engagés en fin d'année. L'accompagnement technique est assuré par France Nature Environnement. La plantation d'une haie En Vaugiserie pourrait être réalisée via un chantier participatif à l'automne 2024.

Bief de Courmangoux

La compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Prévention des Inondations) est désormais assurée sur notre commune par l'EPAGE de la Seille et Affluents, nouveau Syndicat de

Atelier décorations de Noël

Rivière créé en juillet 2022. Cela a permis de réaliser les travaux de continuité sur le bief de Courmangoux, selon une obligation réglementaire portée antérieurement par le Syndicat Sevron Solnan puis par GBA, en éliminant certains obstacles et seuils afin d'assurer la continuité piscicole et sédimentaire.

Une pêche de sauvegarde, réalisée durant les travaux, a confirmé la présence de vairons, loches et chabots, ainsi que quelques invasifs tels que les perches soleil et écrevisses américaines.
On peut constater que le bief de Courmangoux est aujourd'hui dégradé, mais que le débit d'étiage présente un potentiel intéressant.
La commune, ayant réalisé d'importants travaux d'assainissement avec la création des deux stations d'épuration, se positionne auprès de l'EPAGE pour faire émerger et accompagner un projet plus ambitieux de restauration du cours d'eau et de son milieu. L'EPAGE de la Seille doit d'abord terminer l'inventaire des 2000 km de cours d'eau pour définir un programme d'actions.
Pour plus d'informations ou pour toute question relative aux cours d'eau, vous pouvez contacter l'EPAGE au
03 39 43 00 34.
Un guide des droits et devoirs des propriétaires riverains des cours d'eau est disponible en Mairie et sur le site internet.

Voie Cyclable Coligny-Ceyzériat

Courmangoux a cofinancé et participé à une étude collective de l'axe cyclable Coligny-Ceyzériat, dont les résultats et préconisations ont été présentés à l'automne 2023. Cet axe, initialement étudié pour une vocation utilitaire (domicile-travail), a été reconsidéré en vocation de loisir sur notre tronçon.
Pour notre commune, la mise en œuvre des préconisations « idéales » parait très compliquée, voire impossible en traversée de village. La mise au gabarit optimal soit 2 x 1,50 mètre, et la réalisation complète de bandes de roulement stabilisées voire bitumées n'est pas envisageable pour des raisons foncières et financières. Une réflexion pour assurer la continuité cycliste avec des moyens adaptés à notre commune est en cours, notamment pour la liaison Roissiat-Verjon, qui avait déjà été préalablement envisagée entre nos deux communes.

Démantèlement ouvrage : ruisseau de Courmangoux

Atelier nichoirs

Dépôt de déchets verts au Clos

Le dépôt des feuilles et branchages de moins de 2 cm a été poursuivi en 2023, avec un respect correct des consignes. Cela est nécessaire car le broyage est fait avec le matériel du tracteur communal, et nécessite déjà un temps de travail significatif.

Ce dépôt est destiné aux tailles d'entretien de printemps et d'automne, mais pas aux élagages ou abattages d'hiver. Il sera donc fermé du 1er décembre au 1er mars.

Plantations au Verger du Clos

Le Verger du Clos

Projet de l'équipe municipale, la création du verger à côté du cimetière a permis de faire émerger un groupe de bénévoles qui a procédé aux plantations (hivers 2021, 2022, 2023) et à l'entretien : paillage, désherbage et arrosage des jeunes plants. Le verger comporte plus de soixante pommiers de variétés toutes différentes, locales et anciennes, et quelques pruniers, merisiers, pêchers… La haie mellifère a bien repris et va se développer, et la création d'une mare est projetée pour favoriser la biodiversité.

Comme imaginé au départ, la gestion du verger est confiée à l'association Le Verger du Clos, créée au mois de novembre 2023. Elle aura pour objectif de valoriser le verger et sa future production, mais aussi les fruitiers de la commune ou des environs qui permettent de réaliser du jus de pommes, offert pour la journée des associations et qui sera servi pour les fêtes et cérémonies communales. L'association a d'autres projets, tels que la fabrication de nichoirs et la création d'une petite pépinière pour s'exercer à la greffe.

« Zoom sur l'eau potable »

La compétence de production et distribution de l'eau sur notre commune est assurée par le Syndicat de Distribution d'Eau Potable Bresse Suran Revermont. Ce syndicat a été créé en 2019, par fusion de 4 anciens syndicats intercommunaux dans le cadre de la Loi NOTRe. Il regroupe 47 communes de l'Ain et du Jura, et près de 37 500 habitants.

L'unité territoriale Ain Suran Revermont (avec un contrat de Délégation de Service Public à Suez Eau France) dessert la majeure partie de la commune. La ressource en eau provient des captages de Conflans, en bordure de la rivière d'Ain. Nous avons la chance de bénéficier d'une eau d'excellente qualité, sans traitement hormis une chloration pour assurer la qualité bactériologique tout au long des 395 km de réseau. Cette ressource est également, à ce jour, préservée des pénuries grâce au niveau de la rivière d'Ain.

L'unité territoriale Bresse Revermont (avec un contrat de Délégation à Sogedo) dessert Les Renaudats, Saint Oyen, La Grange des Bois et Moulin Penon. L'eau provient de sources captées à Salavre, avec un traitement par filtration, puis chloration (332 km de réseaux). Le débit des sources baisse significativement à l'étiage, une interconnexion avec le réseau de Conflans assure le complément nécessaire.

Les enjeux du syndicat consistent notamment à assurer l'entretien et la mise à niveau des nombreux ouvrages : 5 ressources avec 4 usines de traitement, 16 stations de reprise et 65 réservoirs. Le réseau totalise 1 159 km, il représente une charge financière importante pour assurer le renouvellement nécessaire

Cet été 2023, notre commune et globalement tout le secteur Bresse ont été placés en crise sécheresse, du fait des très faibles débits des rivières. Cela doit nous conduire à être vigilants et économes de cette ressource précieuse, avec une réduction ciblée de 10% des consommations pour tous les usages. Notre département connait déjà des secteurs en forte tension, notamment la Dombes dont le niveau des nappes est historiquement bas.

Sébastien Chorrier-Collet

Commission Carrière

Visite de la carrière avec l'Office du Tourisme

La production de granulats de la carrière de Roissiat devrait être de l'ordre de 100 000 tonnes en 2023. La mauvaise qualité du gisement actuellement exploité est la cause principale de la faible quantité vendue. Une veine de roche gris-bleu complique l'extraction et ne permet pas la commercialisation.
L'autorisation d'exploitation arrive à échéance en 2027 et une étude est toujours en cours pour son renouvellement. Ce projet demande de nombreuses études : faunes, flores, visibilité depuis le Mont Myon... Il s'agit d'un dossier complexe et long afin d'obtenir les autorisations nécessaires. Plusieurs options sont à l'étude.

Patrimoine

Statue Saint Oyen

La statue de Saint Oyen a été prise en charge en mars, à la Direction du patrimoine et des sites culturels à Bourg-en-Bresse. Elle a été placée plusieurs mois en chambre humide afin de permettre au bois de retrouver sa densité d'origine. Un premier refixage des apprêts a été effectué, avant que la statue ne soit de nouveau placée en chambre humide pour observation. Les altérations se sont stabilisées et après 4 ans d'absence, le retour à l'église de Courmangoux a eu lieu le 9 novembre.

Retour de la statue Saint Oyen

Centenaire du décès de Tony Ferret, architecte

A travers l'application Géocaching mise en place en avril par une association de Neuville-Les-Dames, Courmangoux est intégré dans le parcours intitulé «Sur les traces de Tony Ferret», célèbre architecte en charge, entre autres, du projet de reconstruction de la mairie-école mais aussi du clocher et de la nef de l'église de notre village entre 1897 et 1902.

Ruelle des Sabotiers à Chevignat

Fête du jumelage

Les riverains des ruelles du Sabotier fêtent dix ans de jumelage avec Treffort à Chevignat.

Rachel Guyon

Boulistes

Amicale Boules du Revermont

L'année 2023 a été couronnée de succès pour notre amicale et nous tenons à partager avec vous, les moments forts de notre saison.

Tout d'abord, parmi nos 25 licenciés, nous sommes ravis d'accueillir une nouvelle recrue, Frédéric Vigoureux. Nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue parmi nous.

Au cours de cette année, nous avons organisé cinq concours. Comme à l'accoutumée, la saison a débuté par la Coupe Hervé Tournier le 11 mars, réunissant 16 doublettes. Nous félicitons le duo Jean-Claude Novel / Fabrice Beaupellet pour leur victoire.

Une note spéciale de fierté pour notre amicale, cette année, le 6 mai, Roissiat a eu l'honneur d'organiser la première journée des qualifications en double 3ème division du secteur 4. Alain et Patrick ont passé cette étape et sont allés jusqu'à la partie qualificative du championnat de l'Ain. Loulou et Albin, en 4ème division, ont réussi à aller jusqu'à la partie qualificative pour le championnat de France. Toutes nos félicitations à ces joueurs.

Le concours vétérans, avec le challenge des Carrières de Roissiat le 17 mai, a connu un grand succès avec la participation de 24 quadrettes.

Repas du concours vétérans

Enseigne aux couleurs de l'ABR réalisée par Patrick Billery

Messieurs Joseph et Chagneux ont remporté ce challenge. Il est important de noter que ce concours, organisé sur toute la journée, a également été marqué par un repas convivial qui a réuni 130 personnes. Ce repas, préparé et servi par nos bénévoles dévoués, a été très apprécié par tous les participants.

Le 26 août, la Coupe Girodon a rassemblé 16 doublettes. Le duo Jean-Claude Novel / Jean-Philippe Thuillier a triomphé et remporté cette coupe.

Notre année s'est terminée avec le traditionnel but d'honneur, remporté par Gérald Boquillod, suivi de notre assemblée générale avec présentation des bilans financier et moral. Cette réunion a été l'occasion pour les boulistes de se réunir autour d'un excellent repas préparé par Michel. Cet événement privilégié a permis à nos membres, leurs conjoints, nos bénévoles et nos anciens boulistes de partager des moments conviviaux.

L'ABR, c'est également un bâtiment à entretenir. Nous sommes fiers de mentionner que de nombreux boulistes ont contribué à la rénovation et à l'entretien du local cette année. Des travaux de maçonnerie, d'électricité, de plomberie et de peinture ont été entrepris, et nous avons même créé un WC dans l'ancien bâtiment adjacent. Cette amélioration est très appréciée non seulement pour nos rencontres, mais également par d'autres associations ou particuliers qui empruntent (ou louent) nos locaux pour leurs propres événements.

Pour faire vivre notre amicale, nous avons participé activement à la vie de l'Astroboule à St Denis les Bourg, au complexe sportif communautaire de Villereversure, et à divers concours extérieurs. Notre présence chez nos voisins est essentielle pour renforcer nos liens et contribuer à la vitalité de notre association.

En conclusion, nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à faire vivre l'ABR et à partager notre passion pour les boules lyonnaises. C'est grâce à votre engagement et votre dévouement que notre amicale continue de prospérer.

Jacques Mornay, président
Bernard Gagne,
secrétaire-trésorier

Jeu de boules lyonnaises

Groupe Sun Glasses, fête de la musique

L'Envol

Séance de fin d'année en extérieur

Les 3 E : Envol, Elastik'gym, Evasion
… pour Entrain, Emotions, Energie, Ensemble.

L'année 2023 arrive à sa fin et pour l'Envol, c'est une année record en termes d'adhérents. Nous sommes 63 : 30 font de la gymnastique, 43 sont inscrits à Evasion, certains participent aux 2 activités.

63, pour un village d'un peu plus de 500 personnes, c'est pas mal, surtout que les enfants nous accompagnent souvent et viennent, pour le plus grand plaisir de tous, grossir nos rangs. Nul doute que ces activités participent, comme pour nous, à leur éducation au goût, à la culture, à la vie en communauté, toutes générations confondues… Que du bonheur !

Elastik'gym

30 personnes inscrites mais jamais 30 aux cours. Nous oscillons entre 15 et 22, selon les agendas surbookés des retraités (!), la forme du moment… mais nous retrouvons chaque jeudi, Jocelyne, avec grand plaisir. Imaginez, des cours, jamais les mêmes chaque semaine, des musiques nouvelles, un savant mélange d'échauffements, de cardio, d'abdos-fessiers, d'exercices avec matériel (haltères, bâtons, steps rarement, ballons), de rigolades.

Il ne manque que des… hommes. Mais oui, Messieurs, venez : vous aussi, vous en avez besoin et cela vous fera le plus grand bien !! Nous sommes contents de vous voir au pique-nique de fin de saison, mais encore plus de vous voir tout au long de l'année.

Evasion

43 personnes, qui profitent de haltes gourmandes, culturelles, poétiques, musicales, théâtrales…

Tout cela commence en **janvier**, par une visite pour 27 d'entre nous au Sénat : intéressant, prenant, beaux (le Sénat et Paris, par beau temps, bien froid mais toujours impressionnant).

Cela continue par une halte gourmande en **février**, à la chocolaterie Richart : il ne restait plus grand-chose dans les moules, après notre séance !

Quel beau moment gourmand à la chocolaterie

Mars est à nouveau culturel : la Cuivrerie de Cerdon a rouvert ses portes et la visite vaut vraiment le détour. C'est beau, bien fait, didactique et sans trop de « digital ». Un bon moment !

Après une annulation des Evasionades en **avril**, pour aider l'association de pêche, (et au bout du compte une annulation totale le 3 juin, par manque de participants), nous voilà en **mai** pour partir en forêt de Chaux, à la découverte des Baraques du XIV, à l'occasion des « 100 ans de Bernard Clavel » : au programme, visite, découverte de la forêt et des métiers du bois, pique-nique géant et après-midi contes avec Alain Goy. Les arbres nous ont parlé, les fouletots aussi. C'était magique !

L'escalier d'honneur au Sénat

Le 24 **juin**, la fête de la musique coorganisée avec Verjon, a réuni plus de 500 personnes, attirées par la musique, les nouveaux groupes et le feu d'artifice. Un moment musical intense !

Si le 2ème trimestre s'est fini en musique, la nouvelle saison 2023-2024 a commencé aussi en musique dans la jolie Cav'à René, en **septembre**, avec 2 Copains d'abord sur scène et près de 50 copains dans la salle. Soirée gourmande et très enjouée en **octobre** pour notre 5ème séance à la Trattoria : spécialités vénitiennes, «dents de sorcière», et bonne dégustation.

Novembre sera théâtral, grâce à la troupe de Facettes : comédie, théâtre de boulevard pour une soirée, rires et plaisir, avant de se retrouver pour les 2 classiques de **décembre** : le Téléthon le 2 et la marche des illuminations le 15.
La première animation est placée sous le signe de la solidarité, pour les chercheurs, les malades et leurs familles, la dernière sous le signe du partage, au local du Groupe d'Animation, après la traditionnelle marche des illuminations, regroupant petits et grands pour passer un dernier moment de 2023 ensemble, déguster, rire… tous les ingrédients qui font de ces rencontres un grand moment **d'EVASION**.

A l'année prochaine et merci à tous les bénévoles qui rendent tout ceci possible, du Groupe d'Animation à ceux de l'Envol et bonnes fêtes.

Le bureau : Christiane, Laurence, Mireille et Stéphanie

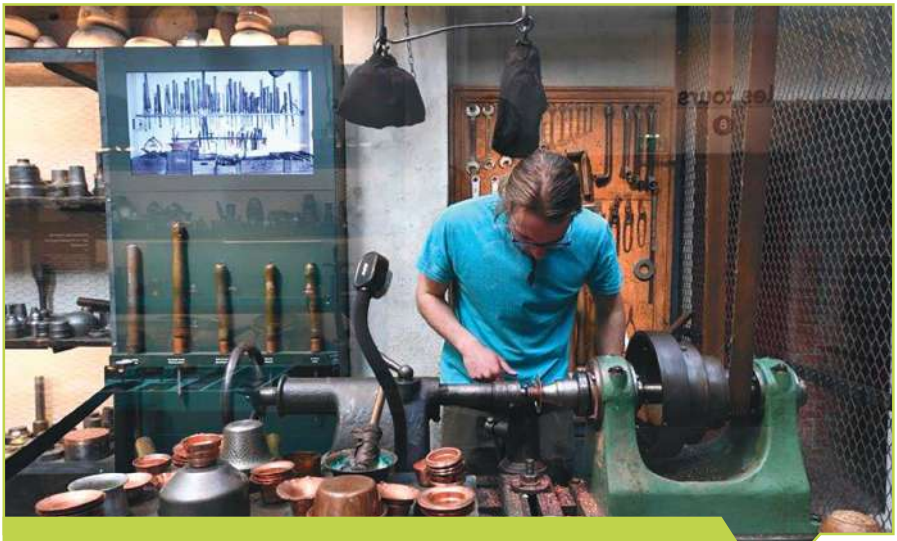

Cuivrerie de Cerdon

«2 Copains d'abord» dans la Cav'à René

La Vieille Loye, Baraques du XIV, le cercle de la Vitruve

Sortie culinaire à la Trattoria

Les Cavets de la Combette

Rendez-vous loupé avec le Chardonnay. La parcelle de Roissiat (dit « en Chassonnaz »), n'ayant pas échappé à l'oïdium, la totalité de la récolte a été perdue.
Grimaces de façade pour les Cavets, car à la Combette (Salavre), aucun problème ! Principalement occupée par une variété ancienne, aucune maladie n'est venue perturber cette journée de vendange familiale, ne serait-ce qu'une petite averse au moment d'ôter le filet anti-oiseaux.
C'est ensuite sous les éclaircies et la douceur de ce mois de septembre que s'est fait entendre le cliquetis des sécateurs. Malgré l'absence de raisins en Chassonnaz, nous avons fait à nouveau une bien belle récolte avec 300 litres de jus, encore mieux que la saison précédente. Merci Monsieur Seybel !
Là, nous vous devons une explication. Cette variété ancienne qui nous permet de réaliser année après année de belles vendanges est le Plantet ou Seibel 5455. Médecin et sélectionneur de plants à Aubenas en Ardèche, Albert Seibel comme d'autres « hybrideurs » (Baco, Castel ou encore Couderc) vont créer de nouveaux hybrides producteurs directs, dans le but d'adjoindre aux qualités des vignes américaines (fertilité, résistance aux maladies), les qualités organoleptiques des cépages français.
Ces hybrides furent beaucoup plantés au moment de la reconstruction du vignoble après la crise du phylloxéra et surtout entre les deux guerres. Ils firent le bonheur des vignerons car ils ne demandaient aucun traitement et ne craignaient pas les gelées. Comme les autres Clinton, Jacquez, Othello ou Noah, le Plantet fût néanmoins abandonné au profit de plants issus de la technique du greffage, aptes à donner un vin de meilleure qualité.
Le développement durable et la diminution des herbicides et fongicides, redonnent cependant de l'intérêt à ces fameux hybrides producteurs directs.
Nous poursuivons d'ailleurs la constitution de notre conservatoire de ces variétés, que l'on multiplie par simple bouturage, mais non sans difficulté ; les chaleurs estivales successives ne les ont pas épargnées.
Nous nous sommes retrouvés le 7 octobre avec l'association du Verger du Clos, lors de la matinée des associations, où notre « petit pressoir » a œuvré une nouvelle fois à l'extraction du jus de pomme. Un moment convivial et de partage.
Enfin l'année s'achèvera pour les Cavets autour des Alambics de Roissiat pour la traditionnelle distillation de notre marc. Calmes et apaisées, nos vignes patiemment entretenues perdureront saison après saison. De petits arbres solides et fragiles qui peuvent vivre aussi longtemps qu'un homme, si l'on en prend soin.

Les Cavets

Les Cavets et la distillation

Vendanges En Chassonnaz

Stage de gravure

Le Groupe d'Animation

Vincent VIGUIE

Les Puces de Roissiat

Je me nomme Vincent VIGUIE et je suis président du Groupe d'Animation depuis fin décembre 2022. J'ai pris plaisir à apprendre le fonctionnement de cette association et faire connaissance avec le conseil d'administration. J'ai ainsi pu découvrir les différentes animations sous un autre angle !

Le suivi des sentiers est sous la responsabilité d'Hervé CHEVAT. Il a d'ailleurs participé à la soirée organisée en mai pour la signature d'une convention avec l'Agglo pour l'entretien des sentiers dans le cadre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées).
J'ai pu participer à des travaux

Signature de la convention avec l'Agglo pour PDIPR

d'entretien sur le n° 109 mais aussi au grand nettoyage sur le Sentier Mémoire de Pierre, en février en collaboration avec l'association ND2BR de Jasseron (trail). Une belle entente que l'on va faire durer le plus longtemps possible pour les gros chantiers.

Pour mes premières **Puces de Roissiat** en tant que président, je peux vous assurer que les membres et moi-même n'avons pas chômé pour l'organisation. En effet, nous avons commencé dès janvier à y réfléchir pour être opérationnels au 15 Août. De nombreuses réunions en sous-groupe ont été bien utiles.

Sur cette même période de préparatifs, il fallait suivre la gestion des balisages des sentiers et l'organisation du stage de gravure. Les membres du Groupe d'Animation m'ont bien aidé et surtout Joël Bernard qui est le «chef» de la journée incontournable des Puces qui, sans lui, ne serait pas ce qu'elle est !

Cette manifestation est très lourde à organiser et il faut vraiment penser à tout. Nous avons eu l'aide des chasseurs pour la gestion des parkings. Chaque année, il faut partir à la recherche des bénévoles pour la gestion de la circulation, la restauration, la tenue de la buvette, les encaissements des exposants et bien d'autres tâches encore, une liste trop longue à énumérer, mais qui sont nécessaires. Ils étaient 110 au total, mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'évènement. Plusieurs nouveaux habitants de la commune mais aussi des amis de communes voisines se sont facilement intégrés !

Entretien du Sentier Mémoire de Pierre avec ND2BR

Repas des bénévoles

Le travail fourni par chacun a payé et même si j'ai déjà eu l'occasion de remercier toutes ces personnes lors du repas des bénévoles en septembre, je renouvelle mes sincères félicitations à cette grande et belle équipe !

Cette année a été spéciale au niveau du poste restauration. En effet, nous avons changé de chef saucier ! Serge BENARD a passé la main à Christophe KLINGER et l'andouillette et sa sauce Mont Myon ont encore connu un grand succès, avec 600 repas servis.

En juillet, le **stage de gravure** et la semaine des tailleurs demandent aussi une lourde organisation. Laurine Chevalier, responsable du stage, a pensé à tout et a bien géré les inscriptions, la préparation et le déroulement des animations. Grâce à Laurine et Michel Carrara, les 3 journées ont été une réussite avec plus de 40 stagiaires petits et grands. J'ai pu faire connaissance avec les professionnels de la pierre et apprécier leur travail. Certains d'entre eux sont fidèles à cette manifestation depuis plus de 30 ans et c'est formidable.
Cette année a été pour moi éprouvante mais riche en rencontres et avec toute l'équipe du Groupe d'Animation, je suis partant pour renouveler les manifestations de 2024 et essayer de faire toujours mieux. Un véritable challenge !

Vincent Viguie

Passation recette «andouillette sauce Mont Myon»

Pierre «Gros chêne»

Apprentissage avec Michel Carrara

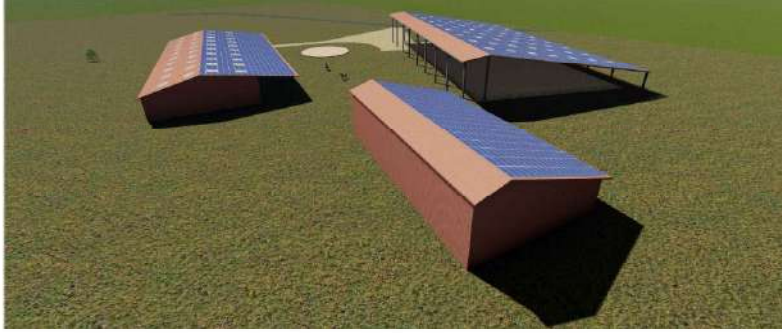

Plan du projet

Espace Cheval

Liza et sa jument, Elvira

Enfin la concrétisation d'un beau projet photovoltaïque !

La partie terrassement commencera en décembre pour un début de montage en mars 2024, avec la grande carrière en premier qui sera suivie du bâtiment pour le stockage foin puis de l'extension du manège. Tout sera opérationnel pour l'été 2024 et la rentrée évidemment.

Les concours organisés au premier semestre seront certainement reportés ou annulés selon l'avancée des travaux et du matériel stocké sur le site.

La salle de formation, utilisée comme salle de club et de buvette est terminée et chauffée. Un confort appréciable pour la clientèle actuelle et celle à venir.

La partie formation professionnelle a très bien démarré, cette rentrée, avec 7 élèves répartis entre la formation Animateur Equitation (AT) et Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE).

Pour Liza, la progression continue avec Elvira, sa jument de tête, qui l'emmène sur des épreuves de 130 cm en saut d'obstacles. Son jeune étalon, Extra Boy, promet beaucoup et fera ses premiers concours en 2024 en cycles Société Hippique Française (SHF).

Chrystèle assure la partie enseignement tant au club que pour la partie formation professionnelle.

Nous sommes, tous les trois, bien occupés et avons plein de projets à réaliser une fois les bâtiments terminés.

Liza, Christèle et Jean-François Verguet

Pêche Plan d'Eau du Grand Chevalet

Une saison positive pour l'association qui a commencé avec l'ouverture, samedi 4 mars. Dès 8 h, avec un beau soleil mais un thermomètre indiquant 0°, de nombreux pêcheurs étaient encore présents cette année autour du plan d'eau. Quelques chanceux sont repartis avec leurs 5 truites autorisées pour la journée, d'autres avec une belle friture.

Le safari truites s'est déroulé le 29 avril et il a encore connu un véritable succès. Dès 8 h, il affichait complet et le repas a rassemblé environ 90 personnes.

Trois membres de la société de pêche ont participé à la matinée des associations avec un stand bien agencé.

Le site du plan d'eau n'est pas uniquement réservé aux pêcheurs ! Il est aussi très prisé par les familles car le cadre est idéal pour les balades et les repas champêtres. Une table de pique-nique, financée par la municipalité, a été installée par les pêcheurs en septembre.

Installation d'une table de pique-nique

L'association remercie la boulangerie Bon, le restaurant Le Candi et L'Auberge du Mont Myon pour la vente des cartes et également tous les bénévoles pour leur aide et leur soutien.

Un rempoissonnement est prévu fin 2023.

La saison 2024 débutera le samedi 2 mars à 8 h avec l'ouverture qui sera suivi du safari truites avec repas, le samedi 27 avril.

Merci à tous

Président : Dominique Orru
Vice-Président : Thierry Parmentier
Secrétaire : Florian Jocquel
Trésorier : Yves Bayle

Dominique Orru

Safari truites

Stand à la matinée des associations

Les Anciens Combattants

L'association des anciens combattants de Treffort-Cuisiat-Pressiat-Courmangoux a pour but d'aider les anciens combattants et veuves de guerres mais également de transmettre le «devoir de mémoire» aux générations actuelles et futures. Cette expression désigne et postule l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin de faire en sorte qu'il ne se reproduise pas. Ainsi, nous participons aux diverses commémorations organisées par les communes. Heureusement, nous avons la chance de compter encore des témoins des derniers conflits. Ce sont les vecteurs de la transmission de ce devoir de mémoire et la force morale de notre unité, de laquelle émane la convivialité, si chère aux habitants du Revermont.

Expositions 2023

C'est dans cet esprit que trois expositions ont été proposées cette année :

- Lors de la Journée des déportés (avril) : «Signes de la collaboration et de la résistance» à la Capette de Roissiat
- Le 8 mai : «Les français libres et leur chef, le général De Gaulle» à la mairie de Treffort
– Enfin, le 11 novembre : «La Grande Guerre «à la salle des fêtes de Courmangoux.

Plus de 700 visiteurs, dont 80 élèves de l'école du Moulin de Val Revermont sont venus à notre rencontre pour participer à ces moments d'échanges et de découvertes.

Trois nouvelles expositions sont déjà programmées pour 2024.

Le monument aux morts de la commune

L'expression «monument aux morts» s'applique aux édifices érigés par les collectivités territoriales pour honorer la mémoire de leurs concitoyens «morts pour la France ». La plupart des monuments communaux seront néanmoins élevés à la suite de la guerre de 1914-1918. A l'origine, la fonction de ces édifices était de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus vivre parmi nous, faisant ainsi participer la commune au travail de deuil des familles. Ce monument fut construit par Monsieur FONTAINE (entreprise de monuments funéraires à Saint Etienne du Bois),

Monument aux Morts de Courmangoux

Exposition à La Capette de Roissiat

puis inauguré le dimanche 27 aout 1922 par le maire de l'époque Monsieur BERNARD. La construction a été financée par le budget communal et par une souscription.

Hommages à nos deux anciens présidents, disparus cette année

- Paul Bodevin, de Treffort, membre depuis 1982, puis trésorier de 1985 à 1998 et enfin président jusqu'en 2020. Il nous laisse orphelin de son allant, de son dynamisme, mais surtout de son sourire et de sa bonne humeur. Merci pour ces 38 années de dévouement.
- Gérard Bézy, de Treffort, président de 2020 à 2022. Passionné d'histoire, curieux et discret, ouvert d'esprit et éternel optimiste ; il a insufflé une nouvelle dynamique au sein de l'association.

Grâce à eux, chaque année, le devoir de mémoire revêt son habit de printemps, attire l'œil du passant, invite à la méditation et impose le respect.

Christophe Klinger

ACCA de Courmangoux

Organisation de l'ACCA

Composition du conseil d'administration : Jérôme GIROD (Président), Clément CHAGNARD (Vice-Président), Alain BOCQUILLOD (Trésorier), Laurent DONGUY (Trésorier adjoint), Pierre-Alain VITTE (Secrétaire), Jean-Pierre GIROD, David GIROD et Jean-Louis CHANEL et Daniel PROCH (Représentants des propriétaires).
L'effectif de l'ACCA est stable à 62 membres. L'intérêt cynégétique porté à notre territoire n'est plus à démontrer. Rappelons que l'adhésion à l'ACCA est gratuite pour tous les jeunes de moins de 18 ans.

Faisan

Organisation de la chasse en battue

Par arrêté préfectoral, la chasse est ouverte entre le 2ème dimanche de septembre et le dernier dimanche de février (prolongation possible jusqu'à la fin du mois de mars).
Les battues aux grands gibiers sont organisées le mercredi, samedi et dimanche selon la réglementation fédérale et préfectorale. Elles ont lieu l'après-midi si les piéteurs ont repéré les sangliers.
Les battues aux chevreuils ont lieu le dimanche matin à partir de la Toussaint. En général, une seule traque a lieu dans l'un des 6 massifs de chasse (Buillène-Pondaine, Mont Myon, Chevallet, la Forêt-Grange d'Offre, Pie Fabert, Crochères).
L'ACCA avertit au plus tôt la municipalité des lieux de battues pour information via PanneauPocket.

Lièvre

Saison de chasse 2022/2023

La population de sangliers s'est régulée. Les prélèvements ont retrouvé des niveaux plus normaux (14).
Les comptages de printemps ont montré une densité de chevreuils en baisse. Les populations de lièvres, mais aussi de renards paraissent stables.
Les chevreuils ont été prélevés selon le plan de chasse

départemental. Cependant, il a été observé une quinzaine d'attaques de lynx sur les chevreuils.
Lièvres, faisans, perdrix et bécasses étaient au rendez-vous.
Une pression a également été exercée sur les nuisibles. Une centaine de corneilles a été prélevée, mais, malheureusement, très peu de renards. Attention à vos poules !
En juillet et août, les traditionnelles corvées ont permis l'élagage des sentiers d'accès aux zones de chasse et l'installation de chaises hautes de tir améliorant ainsi la sécurité au cours des battues. On déplorera encore des actes de vandalisme perpétrés contre ces chaises de tir qui ont conduit l'ACCA à prendre des mesures plus incisives.
L'ACCA a encore répondu favorablement à la proposition du Groupe d'Animation de participer aux Puces de Roissiat, le 15 août. Elle a assuré une buvette et la surveillance des parkings.

Saison 2023/2024

Amélioration de la sécurité : l'aménagement du territoire de chasse en chaises de tir se termine. L'ACCA en aura installé plus de soixante-dix.
La saison de chasse 2023/2024 se terminera le dernier dimanche de février avec une prolongation possible jusqu'à la fin du mois de mars selon les populations de sangliers.

Lynx

L'ACCA s'est vue confier l'organisation du concours de meutes sur la voie du chevreuil par l'AFACCC qui aura lieu en mars 2024. Un jury évaluera la qualité des meutes et de leurs quêtes. Aucun prélèvement ne sera effectué. L'accès des spectateurs au plus près des menées sera possible. Les meutes seront exposées au public. Des repas seront proposés le midi à la salle des fêtes de Courmangoux.

L'Association des Meneurs de Chiens Courants du Revermont (Président Jérôme Girod) a pris son envol

Rappelons ses objectifs :

- La promotion des techniques cynégétiques pour l'approche et la caractérisation des grands gibiers.
- La promotion de l'élevage des chiens de chasse, et particulièrement des chiens courants.
- L'aide aux exploitants agricoles victimes de dégâts agricoles, sylvicoles et avicoles dus aux grands gibiers et aux prédateurs.
- Le support à l'organisation de manifestations et de concours de meutes de chiens.
- L'association est en cours de structuration. Elle a organisé sa première vente de saucisses de sanglier en août. Elle sera partie prenante de l'organisation du concours de meutes sur la voie du chevreuil les 16 et 17 mars 2024

Amicale des donneurs de sang

Gratuitement, des milliers de donneurs anonymes s'inscrivent dans une démarche citoyenne et responsable.
Donner son sang est un engagement profond.
Ce n'est pas anodin, mais par cet acte, ces personnes contribuent à sauver des vies.
Depuis juillet 2022, les prélèvements dans notre amicale se font par l'intermédiaire du dispositif Télé-assistance Médicale en Collecte (TMC) visant à proposer une expertise médicale à distance aux infirmiers et infirmières présents sur la collecte et d'en assurer la supervision.
Bien sûr, notre mission est de maintenir un stock de sang aux environs de 100 000 poches au niveau national, et cela passe par la promotion qu'elle soit locale, départementale, régionale ou nationale.
C'est toute l'ambition de notre amicale de donneurs de sang SAINT ÉTIENNE DU BOIS /VAL REVERMONT et prochainement COURMANGOUX.

Présence à la matinée des associations

Pour tout contact :
06 75 06 52 86
Michel BERTHET, président

Remplissons les voitures

Via PanneauPocket ou le site de la commune, un lien «Remplissons les voitures» est disponible pour avoir connaissance d'une multitude de possibilités de covoiturage qui s'offrent à nous, tout au long de la semaine.
Nous tenons à remercier chaleureusement ceux d'entre vous qui ont des trajets réguliers et qui ont accepté de les communiquer. Cela devrait permettre d'offrir un transport aux membres de la commune se rendant au même endroit, au même moment.

Le covoiturage est un mode de transport non seulement sécurisé, mais aussi idéal pour les collégiens. Nous pouvons enrichir cette initiative en ajoutant d'autres propositions pour d'autres trajets fixes. Plus nous aurons de propositions, plus nous augmentons les chances de répondre aux besoins ponctuels de nos concitoyens.
Rappelons que la règle voulant que chaque passager verse un euro au conducteur est toujours d'actualité. Cette règle est flexible en fonction de la distance.

Profitons de cette occasion pour rappeler qu'il existe d'autres alternatives à la voiture en solo, directement depuis Courmangoux :
Ligne 115 : Deux allers-retours quotidiens pour Bourg à partir de Roissiat, Chevignat ou la mairie
Ligne Mobigo : Pour les trajets entre Bourg et Lons. Un petit inconvénient, il faut prendre ce car à Moulin des Ponts.
Transport à la demande :
Numéro de contact :
04 57 38 37 01.
Boucle locale de covoiturage : Reste accessible via covoiturage@courmangoux.fr
Il suffit de s'inscrire pour faire une demande de transport et recevoir les demandes des autres.

Nous avons donc le choix !

Jean-François Dayet

Le saviez-vous ? Les Curtimangiens ont du talent

Yann (ambiance PTL en août)

Vous n'étiez sans doute pas au courant, mais les habitants de Courmangoux s'illustrent dans beaucoup de domaines !
Ainsi :

Sacha, 11 ans, a participé en janvier au jeu des 1000€ à Treffort.

En février, **Candy** participait, avec 3 copines au Trek d'orientation solidaire : « Elles marchent », au Maroc avec 4 étapes de 30km chacune, dans le sable, bien au « chaud » !

Pauline, en février se « produisait » au conservatoire de Bourg, pour un morceau de piano, à 4 mains.

Soline en mars nous apprenait qu'elle s'était lancée avec succès dans la fabrication de savons, avec ses élèves aux Sardières et ils les commercialisent.

Bastien, au cor d'harmonie, a rejoint l'harmonie de Coligny et a participé avec succès au concert anniversaire en mai, avec beaucoup d'autres jeunes bourrés de talent.

Arnaud, son frère, a participé au championnat de France individuel par classement, en tennis de table.

René, notre poète, a reçu un hommage émouvant lors du concert de la Guillerette, à Treffort en juillet, célébrant en chansons certains de ses plus beaux poèmes.

Yann s'est inscrit à sa 4ème PTL «La Petite Trotte à Léon» (310 km, 24520 m D+) en septembre.

Quentin est champion départemental du cross UNSS en benjamin.

Beaucoup d'autres habitants se sont certainement illustrés dans de belles réalisations, comme les champions du bien-vivre à Chevignat dans les fêtes de quartier.

Qu'ils nous le disent et notre rubrique s'agrandira avec un grand plaisir.

Bravo à tous !

Arnaud

Pauline

Candy en treck au Maroc

René et son diapason

Sacha au jeu des 1 000 €

Etat civil

Naissances 2023

- Athéna VIGIER
  née le 6 février
- Emy PERDRIX DUFOUR
  née le 20 mars
- Marceau ROLLET MANOA
  né le 4 avril
- Marius DI CATALDO
  né le 15 juillet
- Héloïse COLLOMB
  née le 3 octobre

Mariages 2023

- Marie-Hélène RICHETIN
  et Michel HARB
  le 8 juillet
- Pauline PROST
  et Thomas STÜTZ
  le 22 juillet
- Françoise GAILLARD
  et Francis ORTUNO
  le 2 septembre

Pacs 2023

- Anne-Claude HENCHOZ
  et Grégory DAVID
  le 3 mars

Décès 2023

- Marie Madeleine PONT
  le 6 janvier
- Jean SCLAVIS
  le 14 janvier
- Léa TOURNIER
  le 3 février
- Patrice SONIER
  le 9 septembre
- Eric CHAUDOUET
  le 6 novembre

Pauline et Thomas

Françoise et Francis

Léa Tournier

Jean Sclavis

Renseignements utiles

Urgences et dépannages
POMPIERS : 18 ou 112
URGENCES MÉDICALES SAMU : 15
MAISON MEDICALE : 15
GENDARMERIE : 17
CENTRE ANTI-POISON DE LYON : 04 72 11 69 11
URGENCES SOURDS MALENTENDANTS : 114 (SMS)
URGENCE SUEZ : 09 77 40 11 34
SOGEDO : 03 84 48 83 37
PHARMACIE DE GARDE : 32 37
CENTRE DEPARTEMENTAL DE LA SOLIDARITE, ASSISTANCE SOCIALE : 30 01

Soins infirmiers
VAL-REVERMONT : 04 74 51 31 22
SAINT ÉTIENNE DU BOIS : 04 74 30 50 12
COLIGNY : 04 74 30 17 10

Portage des repas
Association REPAS Saint Étienne du Bois
Permanence tél. : 04 74 25 85 86

Services d'aides à domicile
ADMR BRESSE REVERMONT Saint Étienne du Bois : 04 74 25 85 37
AIN DOMICILES SERVICES Marboz : 04 74 42 02 14
ADAPA St Étienne du Bois : 04 74 45 59 65

Ambulances
BRESSE REVERMONT ambulances : 03 84 48 92 82
Ambulance Taxi du Revermont : 03 85 72 51 12
Harmonie Ambulances (Jussieu) : 04 74 23 51 77
Ambulance Taxi Berthet : 03 84 48 74 76

Mairie de Courmangoux
2 rue des Vignes
01370 Courmangoux
Tel : 04 74 51 50 31
E-mail : mairie@courmangoux.fr
Site internet : www.courmangoux.fr
Ouverture le vendredi de 14 à 18h

Communauté d'Agglomération du Bassin De Bourg En Bresse
www.grandbourg.fr
Bus ligne 115
Rubis 'Plus : le transport à la demande
sur réservation (secteur G)
par téléphone : 04 57 38 37 01
du lundi au samedi de 8 à 19h
ou via le site www.rubis.grandbourg.fr

Relais CaRaMel
1 rue des Mousserons
01370 Val- Revermont
04 74 42 33 04
relaiscaramel@grandbourg.fr

Pom'Cannelle
180 allée des écoliers
01370 St Etienne du Bois
04 74 25 08 46
pomcannelle@grandbourg.fr

Déchetterie de Lucinges
01370 Val-Revermont
Horaire d'hiver : du 1er septembre au 30 juin
Lundi et vendredi : 14 à 18h
Mercredi : 9 à 12h et 14 à 18h
Samedi : 8 à 12h et 14 à 18h
Horaire d'été : du 1er juillet au 31 août
Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 7 à 13h

Presse
Correspondante du Progrès :
Mme Rachel Guyon : 06 71 17 04 08
rachelguyon01@gmail.com
Correspondante de la Voix de l'Ain :
Mme Marie-Ange Gaillard
michelangegaillard@orange.fr

NEONS·FRAGILE